

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	5 mars 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	5 mars 2019	En exercice : 50 Présents : 42 Votants : 48

Séance du lundi 11 mars 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi 11 mars deux mille dix-neuf à vingt heures, dans les salons de l'hôtel de ville (au 1er étage) à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Hassan LARIBIA, M. Jean-Yves MESNY, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoît HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Daniel EMERY, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Patrick LEMAISTRE, procuration à Mme Catherine DECUYPER
M. Yannick VILLAIN, procuration à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
Mme Bernadette MONNIER, procuration à M. Bernard MORAINÉ
M. Jean PARMENTIER, procuration à M. Benoît HERR
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT
Mme Laure FARO, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY
Mme Sylvie BLANC
M. Alain PETER



SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Demande de subvention du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) pour la mutualisation de services publics (conseiller d'insertion)

Objet : Demande de subvention du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) pour la mutualisation de services publics (conseiller d'insertion)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la communauté de communes du jovinien,

Considérant que la mission locale met en place des actions concourant à lever les freins et obstacles à l'insertion professionnelle des actifs en rapprochant les publics éloignés des dispositifs d'accompagnement grâce au travail du conseiller d'insertion, qui tient des permanences à Saint-Julien-du-Sault et à Joigny.

Considérant le travail effectué par la mission locale envers les jeunes en faisant le lien entre les partenaires et notamment ceux du Pôle de formation de Joigny,

Considérant que dans le cadre du partenariat à venir conclu pour une durée de 3 ans, la Communauté de Communes du Jovinien participerait au financement du poste du personnel dédié aux permanences, sur la base d'un budget prévisionnel de 60 000 €,

Considérant que cette action pourrait être subventionnée au titre de la FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire), aux environs de 80 % soit 48 000 € pour 3 ans,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 4 mars 2019,

Vu l'exposé du président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la FNADT pour la mutualisation de services publics (conseiller d'insertion),

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Date de réception

par la Sous-préfecture : 27 MARS 2019

Date de publication : 27 MARS 2019